

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'ÉVALUATION	CRITERES D'ÉVALUATION
<p>Etude préalable de la valeur patrimoniale et diagnostic de l'état et du contexte de gestion du bâtiment ou de l'ensemble architectural, urbain et paysager</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relever et représenter l'objet ou l'ensemble étudié, tel qu'il est aujourd'hui en le reliant à son environnement physique, climatique et socio-culturel. - Identifier les témoignages visibles et les sources documentaires disponibles, pour analyser les strates historiques et constructives de l'existant ; en faire une synthèse qui précise l'évolution de l'apparence du bâtiment ou de l'ensemble, et de ses usages dans le passé jusqu'au temps présent. - Reconnaître et dégager les valeurs patrimoniales du bien en relation avec son contexte culturel, dans une perspective de préservation et de valorisation. - Identifier les processus de dégradations et pathologies existantes menaçant son intégrité matérielle et les risques de pathologies futures ; proposer des mesures ciblées pour remédier à d'éventuels désordres ou pour empêcher qu'ils se produisent à l'avenir. 	<p><u>Écrit</u> :</p> <p>Un dossier ou mémoire écrit, conçu collectivement ou individuellement, enrichi d'éléments graphiques, photographiques, éventuellement vidéographiques</p> <p><u>Oral</u> :</p> <p>Une soutenance ou une présentation orale, individuelle ou collective, devant un jury</p>	<p>L'étudiant ou le groupe d'étudiants devra rassembler en les commentant les éléments cartographiés se rapportant à l'environnement physique, climatique, socio-culturel, contemporain. Il devra mettre en ordre les documents écrits et graphiques, photographiques ou vidéographiques qui serviront à étayer son analyse historique. Il devra exprimer avec précision dans ce dossier ou mémoire la pertinence des propositions de valorisation patrimoniale qui découleront de l'analyse historique et du constat de l'état présent. Il devra localiser sur le relevé les pathologies qu'il classera par ordre d'importance et de priorité d'intervention. Tous les documents figurés dans le dossier ou mémoire seront légendés de manière à retracer leur provenance. A l'oral, il présentera sous une forme synthétique le dossier ou mémoire : ce sera l'occasion pour lui de répondre avec aisance aux questions posées par le jury.</p>

<p>Coordination du dialogue autour des usages du patrimoine, programmation et étude de faisabilité technique du projet architectural, urbain et paysager</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la capacité d'un espace existant à accueillir de nouveaux usages ; - Favoriser la concertation et les échanges entre les parties prenantes d'un projet de conservation et de valorisation autour de ces nouveaux usages en donnant des outils de dialogue ; - Emettre des propositions de stratégies en rapport avec le programme proposé en articulant de façon cohérente et argumentée l'état existant, la valeur patrimoniale et le projet d'intervention ; - Produire une étude de faisabilité technique adaptée à la situation patrimoniale. 	<p>Mémoire écrit enrichi d'éléments graphiques et photographiques, individuel ou dossier écrit collectif.</p> <p>Présentation orale du mémoire ou du dossier.</p>	<p>Le mémoire écrit et dessiné attendu comprendra la présentation du contexte réglementaire appliqué à l'édifice choisi. On devra y distinguer un souci réel de prise en compte des nécessaires économies d'énergie dans une perspective éco-responsable ; on y trouvera la transcription ou la synthèse d'entretiens réalisés pour l'occasion avec les différents acteurs du projet. L'étudiant ou le groupe d'étudiants y fera figurer les outils de médiation originaux qu'il aura réalisés (dessins, maquettes, dossiers de références, etc...) adaptés aux différents acteurs : propriétaire (s), élus, membres d'associations de sensibilisation au patrimoine, associations d'habitants... On y trouvera une étude de faisabilité avec différents scénarios esquissés selon les critères de valeur patrimoniale retenus.</p>
<p>Conception et mise en forme du projet architectural, urbain et paysager, en intégrant les valeurs patrimoniales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer et documenter un projet architectural, urbain et paysager de valorisation dans le respect de l'existant, adapté aux exigences esthétiques, techniques, réglementaires et aux valeurs patrimoniales du bâtiment ou de l'ensemble à traiter (dont l'étude préalable du contexte physique, de l'histoire et des pathologies a été fournie) ; - Produire à toutes les étapes de la réflexion des documents en rapport avec la complexité patrimoniale ; - Défendre et partager son projet à l'écrit comme à l'oral. 	<p>Rendus intermédiaires esquissés, dessinés et documentés, des originaux réalisés par l'étudiant, plans, coupes et élévations à différentes échelles, à la main et produits numériquement, selon un calendrier prédéfini rendant compte des principales étapes de la réflexion du concepteur, accompagnés d'une argumentation orale.</p> <p>Soutenance finale individuelle devant un jury.</p> <p>Ou</p> <p>Un dossier collectif avec une présentation orale du travail fait.</p>	<p>On évaluera la capacité de l'étudiant à intégrer dans la marche de son projet de valorisation les remarques de l'équipe encadrante, dans la continuité des conclusions de l'étude préalable qui lui a été fournie. La présentation orale finale devra être synthétique et précise, documentant et argumentant les étapes de la réflexion, où figureront les principaux documents témoignant du cheminement intellectuel poursuivi. On évaluera dans le rendu final la cohérence de la proposition, sa capacité à servir de base à une réalisation future. La capacité de l'étudiant à répondre avec aisance aux questions posées par les membres du jury final sera appréciée.</p>

<p>Mobilisation et gestion responsable des ressources pour la mise en œuvre de projets architecturaux, urbains et paysagers intégrant les valeurs patrimoniales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les ressources mobilisables ; - Employer les ressources de façon éthique et écoresponsable en privilégiant les matériaux géo et biosourcés ; - Intégrer, dialoguer, arbitrer dans un environnement multi-acteurs ; - Défendre la pertinence des choix de gestion d'utilisation des ressources ; - Anticiper les étapes de mise en œuvre et planifier des interventions réalistes dans le temps disponible. 	<p>Dossier écrit individuel ou collectif et présentation orale individuelle ou collective</p>	<p>Réagir à partir d'un site donné et d'une étude préalable, en rassemblant un ensemble documentaire qui inventorie les ressources et les acteurs locaux en fonction des types de projets envisageables : restauration-conservation, valorisation (intérieure et extérieure) ou extension. Elaborer des scénarios différents, notamment dans le cadre de la prise en compte des nécessaires économies d'énergie dans les sociétés industrialisées et de la prévention contre les risques naturels (sismiques, inondations, submersions).</p>
<p>Concertation, diffusion et communication autour des démarches de projets de conservation et de mise en valeur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller la maîtrise d'ouvrage en favorisant la valorisation du patrimoine ; - Organiser la concertation autour du projet de patrimoine ; - Sensibiliser et informer les publics concernés à travers des actions de communications ; - Contribuer à la diffusion des connaissances dans le domaine du patrimoine matériel. 	<p>Elaboration et réalisation individuelle ou collective écrite d'un support de communication sur projet et la démarche et/ou une présentation orale individuelle ou collective.</p>	<p>Bonne connaissance des règlements concernant le patrimoine bâti dans le contexte urbain et le contexte rural et de leur application. Ouverture d'esprit. Capacité à anticiper et à gérer les conflits dans le domaine du patrimoine. Simplicité, clarté, efficacité visuelle de la démonstration, à travers la représentation graphique, à la main et avec l'outil numérique, maîtrise de la mise en page et de la mise en espace.</p>
<p>Initiation à la recherche action par l'intervention architecturale, urbaine et paysagère sur le patrimoine matériel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un état de l'art et positionner sa démarche ; - Construire des problématiques à partir de situations réelles ; - Créer et conduire un protocole d'expérimentation ; - Identifier des possibilités de ruptures conceptuelles et proposer des axes d'innovation ; - Valoriser les pratiques réflexives dans les réseaux professionnels, notamment internationaux. 	<p>Mémoire écrit individuel et soutenance orale devant un jury</p>	<p>Capacité à appliquer la méthode de la recherche dans le projet architectural urbain et paysager, appliqué à la conservation, restauration et valorisation du patrimoine matériel. Discipliner son regard, sa main et sa réflexion pour aboutir à la résolution de problématiques selon un protocole expérimental</p>